

87, quai de la Marne
94344 JOINVILLE-LE-PONT cedex
Tel. : +33 (0)1 45 11 08 50
Fax : +33 (0)1 45 11 13 25
Email : ffck@ffck.org
Internet : www.ffck.org

Objet : Convocation à la session module court du CQP eau calme - eau vive

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons votre inscription à la **FORMATION CQP EAU CALME – EAU VIVE** qui se déroulera à **Porcieu** (Isle de la Serre - 38390 Porcieu).

Cette formation aura lieu **le samedi 27 mai de 9h à 18h et le dimanche 27 mai 2018 à de 9h à 18h.**

Vous trouverez le programme de la formation et les modalités d'examen du module court CQP en pièce jointe.

Le coût de cette formation de 150€ a été prélevé directement auprès de votre club, vous trouverez ci-joint une facture acquittée.

Vous vous munirez du matériel spécifique suivant :

- Du matériel de navigation aux normes et en bon état de fonctionnement permettant de réaliser les démonstrations de technique et de sécurité en eau calme et en eau vive de classe 2 (bateau rivière en polyéthylène) ;
- Le matériel de sécurité nécessaire au déroulement des épreuves (gilet, corde de sécurité, couteau...) ;
- D'une tenue de navigation adaptée à ces épreuves ;
- D'un équipement de protection individuel adapté ;
- Du matériel pour la prise de note.

La participation aux épreuves de sécurité nécessite obligatoirement que le matériel utilisé et les équipements soient conformes à la réglementation en vigueur et bien entretenus :

- Article A322-48 à l'article A322-52 du code du sport pour le CQP eau calme-eau vive
- Article A322-61 à l'article A322-63 du code du sport et D240 pour le CQP eau calme-mer

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Laurent BROSSAT- lbrossat@ffck.org - 06 78 37 49 29